

Conférence inaugurale du colloque  
**"La société de la connaissance: de nouveaux espaces pour son édification"**

(INFO´2008), Congrès International de l'Information (INFO´2008),  
La Havane, Cuba, avril 2008.

Organisé par: El Instituto de Información Científica y Tecnológica (IDICT) y el  
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente de la República de Cuba

## L'ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ÉMERGENT(E)

*LAURA GARCIA VITORIA*

*PRÉSIDENTE D'ARENOTECH, DIRECTRICE SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION DES TERRITOIRES DE DEMAIN  
ET DU PROGRAMME «TERRITOIRES DE LA CONNAISSANCE»*

Parmi les multiples mutations que nous vivons aujourd'hui, figurent celle des paradigmes et des concepts sur lesquels reposent bon nombre de nos réflexions, voire de nos attitudes. Sans bien en avoir toujours conscience, nous resémantisons le monde. La société de la connaissance qui est en train d'émerger sous nos yeux va en effet changer bien des regards posés sur nos vies. La perception éthique est de ceux-là, en commençant par ce que nous sommes les uns pour les autres. Nous lisons ainsi autrement et avec d'autres éclairages les textes qui sont les grands référents de notre culture. Tout le champ de la compétence et de l'excellence ne rime pas automatiquement avec inégalité, mais à partir du moment seulement où le savoir - et sa structuration en connaissances - sont rendus accessibles du fait notamment d'une éthique adéquate.

Un autre terme hante nos sphères rhétoriques et sémantiques : celui de l'émergence. Voilà en effet un mot que nous avons malmené jusqu'à l'utiliser aux antipodes de ce qu'il doit nous dire. Une technologie ou un usage émergents, nous le savons tous, ne relèvent en effet en rien d'une apparition subite : ils sont au contraire fondamentalement liés à tout le préexistant, à tous les antécédents, à nos racines donc, à nos identités propres.

Pour ce qui est enfin de l'économie du savoir proprement dite, elle rend caduques nos vieilles mécaniques de rouspétance dans l'ignorance.

Il ne s'agit plus de démultiplier les critiques faciles, mais d'apprendre, de maîtriser ses connaissances et surtout de les partager. L'élaboration de programmes de villes et territoires de la connaissance et l'écriture de cartes territoriales du savoir mettent ainsi clairement en lumière ce que seront les défis et les enjeux de demain.

Une économie du savoir perçue dans ses premiers jalons, une émergence d'usages et de technologies comprise à travers son héritage et sa généalogie, de nouvelles perceptions - voire stratégies - d'une éthique relue et revisitée en la matière, voilà qui forme le triptyque placé au coeur de mon intervention en ouverture de votre colloque.

La présente intervention entend vous présenter une réponse au rapport de l'Unesco dédié à l'éthique et aux nouvelles technologies (1). La première phrase de ce rapport justifie en effet la démarche que je vous proposerai ici : « Il est essentiel d'adhérer à des lignes directrices claires en matière d'éthique pour construire des sociétés du savoir véritablement inclusives ».

Abdul Waheed Khan, sous-directeur général pour la communication et l'information de l'organisation - à qui nous devons cette affirmation - s'empresse d'ajouter : « Les décideurs, les concepteurs de la communauté scientifique et les utilisateurs sont tous investis aujourd'hui d'une lourde responsabilité s'agissant de l'évolution de la technologie et de son impact sur l'orientation future des sociétés du savoir ».

Son apport premier est en effet souvent oublié, à savoir des modalités d'interaction fondamentalement nouvelles - cognitives notamment mais bien sûr pas seulement - entre les individus. Ce qui est ainsi dénommé « infoéthique » constitue ainsi clairement l'un des défis majeurs de la société de la connaissance de demain. Mais les choses ne sont hélas pas si simples ...

Si nul ne doute qu'une telle formulation n'apparaisse fondamentalement consensuelle, très vite vont apparaître dans les écrits récents à ce propos des travestissements peu amènes. L'un des meilleurs exemples réside dans la quantité d'absurdités véhiculées à cet égard par le concept d'identité numérique qui revendique souvent d'abord un désir d'anonymat des utilisateurs des réseaux. C'est probablement là la première grande escroquerie intellectuelle de la présence de chacun d'entre nous sur les réseaux dont l'essentiel des services - nous le savons tous - reposent sur les interactions entre les mondes réels et virtuels. Comment en effet développer des services au quotidien - notamment en situation de mobilité - en prétendant camoufler les actes et les propos des acteurs sur Internet que nous sommes tous ! L'infoéthique apparaîtrait en effet dès lors ni plus ni moins que comme une façon d'occulter les vérités... Devons-nous dès lors viser à des comportements éthiques ?

De même, comment prétendre parler de partage des savoirs si nous ne faisons que nous accrocher à de soi-disants droits de propriété intellectuels qui datent maintenant du XVIIIème siècle et que les réseaux ont rendu complètement rendu obsolète : là pour le coup, les mêmes ne revendiquent plus l'anonymat !

Notre identité numérique de demain, nous devons la penser tout au contraire ouverte à ce que nous disons, à ce que nous faisons, à ce que nous pensons, à ce que nous écrivons en espérant précisément conférer un complément de vie à nos convictions en le mettant à disposition de chacun. Quel enrichissement personnel obtiendrons-nous si dans les savoirs que nous mettons en ligne nous nous mettons à édifier des murailles autour de nos écosystèmes de pensée ? La seule conséquence serait clairement de contribuer largement - au-delà des fractures numériques - à une vraie démultiplication des fractures cognitives !

Sur tous ces sujets, il nous faudra - peut-être commencerons-nous ce travail dans le cadre même de ce colloque - complètement réécrire, repenser, conférer une toute autre logique à ces contradictions que nous entendons tous autour de nous alors seulement nous pourrions nous hasarder à parler d'éthique...

L'étude de l'Unesco aborde un certain nombre de champs technologiques, nous nous attacherons donc ici à suivre l'évocation de quelques-unes d'entre-elles. Ce qui est dit du web sémantique s'avère éminemment emblématique. Chacun de vous sait en

effet que pour que le web soit entièrement navigable, il faut des métadonnées - des données sur les données - interopérables pour rendre les contenus en réseau plus lisibles et permettre aux terminaux de se transformer en autant d'agents intelligents et permettre l'identification, la localisation et l'utilisation des contenus existants. Qu'à cela ne tienne : nos faux prêtres de l'éthique sont à l'affût et voilà le résultat : « les étiquettes lisibles par machine du Web sémantique pourraient désigner des contenus à la discrimination ». Cela faisait longtemps que le mot n'avait pas été prononcé !

Il y a mieux : « en donnant aux usagers la capacité de n'accéder qu'aux contenus qu'ils désirent, le web sémantique pourrait être préjudiciable au discours public » ! Voilà donc nos soi-disants fanfarons de la liberté en toutes choses craindre précisément que chacun puisse ne se reporter qu'aux contenus qu'il voudrait choisir..., les laissant de la sorte marginalisés dans leurs fantasmes rhétoriques ; écoutons-les encore : « la pleine participation à la société EXIGE un forum dans lequel une personne puisse faire entendre sa voix (la leur), mais le web sémantique et d'autres technologies permettent aux autres usagers de customiser entièrement leurs expériences et de ne recevoir que les contenus qu'ils demandent explicitement ».

Eviter que chacun puisse choisir librement ses contenus, ce serait donc là l'éthique... : « le web sémantique permet à l'utilisateur final de s'isoler et détruit ainsi indirectement le forum... La sauvegarde des droits de l'homme peut OBLIGER à programmer les ordinateurs pour qu'ils situent les données personnelles sur un plan plus élevé ». C'est encore le même souci - presque inquiétant - de l'anonymat qui caractérise l'évocation des questions éthiques en ce qui concerne la radio-identification et les radio-étiquettes permettant de transmettre des données supplémentaires sur un objet déterminé et donc leur traçabilité. Mais voilà : pour certains, la pratique de certains centres de commerce de détail consistant à obliger leurs employés à porter des radio-étiquettes porterait atteinte à la dignité humaine...

On l'a donc compris : selon certains, l'anonymat et le secret seraient donc traitreusement logés au cœur même de l'éthique. Ceci alors même que l'économie numérique nous apprend à constater tout autre chose, à savoir la culture quasi-obsessionnelle de la non transparence, et ce avec pour le moins deux conséquences majeures : la première est que l'on vous cache les noms de l'interlocuteur potentiel et tout moyen d'avoir accès à lui, en reportant notamment les questions comme les mécontentements sur des centres d'appels qui sont aujourd'hui les antithèses absolues de la société de la connaissance. La seconde plus générique réside dans l'antagonisme même entre cette même non-transparence et les mécanismes de l'innovation, comme l'ont montré notamment des analyses scandinaves.

Pour ce qui est des capteurs où l'élément détecteur interagit avec l'environnement et génère une réponse, alors que le transducteur convertit ensuite cette réponse en un élément quantifiable qu'il est possible d'interpréter, l'étude de l'UNESCO montre combien le service fourni et les données collectées peuvent donner matière à préoccupation en termes d'éthique : par exemple, « des capteurs du genre de ceux qui servent à surveiller un incendie de forêt pourraient être employés subrepticement de l'autre côté d'un mur pour tenter de déterminer les activités d'une personne d'après la chaleur dégagée... Même les données obtenues à des fins ostensiblement bienveillantes peuvent se révéler nuisibles si elles sont utilisées d'une façon qui porte atteinte aux droits de l'homme. Cela serait le cas par exemple si des capteurs étaient utilisés pour détecter la présence de maladies infectieuses, et si les données servaient ensuite à établir une zone de quarantaine créant une discrimination contre un groupe de population par son corps ». Il faudrait donc là aussi examiner à la lumière des objectifs de l'infoéthique ce que sera l'essentiel de nos environnements de demain et des services qui leur

seront liés. Les informations qu'une personne considère traditionnellement comme faisant partie de son domaine privé peuvent désormais être observées par des capteurs, sans peut-être qu'elle ait aucune idée de leur existence ou de leur présence. Les capteurs poseraient donc des questions d'infoéthique en ce qui concerne le domaine public et l'accès à l'information : « Il y a des ambiguïtés concernant le partage des bienfaits procurés par les données des capteurs - précisément, la question de savoir s'il existe des droits exclusifs sur les données des capteurs relatives aux espaces publics, ou celle de savoir si toutes ces données appartiennent au domaine public et sont à la disposition de chacun ». Ces exemples montrent les exagérations auxquelles on peut arriver, même si sur cette question elles apparaissent en effet compréhensibles.

Cela est bien moins évident toutefois en ce qui concerne le Web géospatial et les services géolocalisés sur lesquels nous travaillons tout particulièrement. Le rapport en rappelle fort opportunément le cadre d'utilisation (2). Très curieusement, alors même que chacun peut imaginer les possibles craintes qui pourraient émaner d'une localisation par trop facile des individus - on imagine l'argument, « la localisation pouvant déboucher sur une discrimination étant donné que cette connaissance pourrait conduire à harceler les intéressés » -, c'est tout le contraire qui se passe dans les analyses de certains : ainsi, en permettant par exemple à une personne d'identifier et de localiser facilement d'autres personnes appartenant à son réseau social, ces services offriraient des possibilités accrues d'interaction sociale... et aideraient ainsi une personne à exercer son droit d'association !

Au-delà, ce sont toujours les mêmes peurs qui s'affichent, au travers surtout d'une question : « qui devrait avoir connaissance de l'endroit où se trouve une personne ? ... Là encore, il pourrait être nécessaire de programmer les machines afin qu'elles traitent les données personnelles avec le maximum de précaution ». Là encore, le rapport évoque un potentiel « coût élevé sur le plan de l'éthique ».

En ce qui concerne les réseaux maillés, on sait que leur fonctionnement repose sur le fait que les appareils détectent leur présence mutuelle et négocient les uns avec les autres la mise en place d'un réseau pour transmettre les communications. Cependant, en réduisant le besoin de recourir aux fournisseurs de services Internet dans la connectivité locale, ces réseaux maillés peuvent concentrer le pouvoir entre les mains des fournisseurs de services Internet qui desservent les noeuds relativement peu nombreux qui connectent à Internet et ces fournisseurs sont de plus en plus en mesure de filtrer les contenus et d'exploiter la situation pour servir leurs intérêts propres. Une crainte à peu près plausible, pourquoi pas, mais est-ce vraiment là l'essence même de l'infoéthique ?

Quant à l'informatique en grille- la mise en commun donc de la puissance de calcul des ordinateurs -, elle pourrait elle-aussi aux yeux de certains permettre une surveillance à grande échelle, portant atteinte à la vie privée et à d'autres libertés. Mot utilisé de manière bien maladroite, voire comme concept malmené ou encore objet de tricherie argumentaire, l'éthique est aujourd'hui une nouvelle frontière, notre nouvelle frontière. Sa force, nous n'en sommes pas toujours conscients, est qu'elle nous amène à revisiter nos écosystèmes personnels et nos horizons de pensée. Les technologies de l'information et de la connaissance nous accompagnent en effet aujourd'hui dans une profonde relecture du temps et de l'espace, avec toutes les exigences de rigueur éthique que cela suppose: un juste équilibre entre les espaces du virtuel et du réel, une honnêteté sans faille surtout par rapport tant à notre passé et à notre identité que par rapport à ceux d'autrui. C'est avec le rappel de cette exigence que nous devons avoir à l'esprit dans nos actes

quotidiens que je suis honorée de contribuer à l'ouverture de ce colloque dédié à la construction d'une société de la connaissance.

#### Notes:

1 Nous prenons présentement en compte la version française de ce rapport qui date de 2007.  
2 « Lorsque les capteurs mesurent le monde réel et le convertissent en données qui peuvent être lues par des machines, le web géospatial inverse ce processus, se servant des données numériques pour les appliquer à des lieux du monde réel. En fusionnant des données de sources diverses, les applications du web géospatial peuvent par exemple afficher une carte des restaurants d'une ville, avec les informations nécessaires pour les contacter et les avis émis par les critiques gastronomiques. Un service géolocalisé (LBS) pousse encore plus loin ce concept. Au lieu de fournir des informations sur un lieu géographique demandé, un LBS détermine automatiquement le lieu où se trouve l'utilisateur et fournit des informations sur la base de cette donnée. Pour étendre l'application ci-dessus, l'utilisateur du service géolocalisé peut être informé sur tous les restaurants situés à une distance donnée de l'endroit où il se trouve, ainsi que du trajet à suivre pour s'y rendre ».